

L'apprentissage du Qour'ên et son enseignement ¹

Dû à la plume de l'imam réformateur

‘Abd El Hamîd Ibn Badîs ²

-Qu'Allâh lui accorde Sa vaste miséricorde-

Traduit de l'arabe par :

Aboû Fahîma ‘Abd Ar-Rahmên El Bidjê’î

Inciter à l'apprentissage du Qour'ên :

D'après ‘Outhmên Ibn ‘Affên -qu'Allâh l'agrée-, d'après le Prophète -prière et salut d'Allâh sur lui- : **« Le meilleur d'entre vous est celui qui a appris le Qour'ên et l'a enseigné »**. Rapporté par El Boukhâri dans le livre « Les mérites du Qour'ên ».

Commentaire : les volontés des musulmans pour l'enseignement du Qour'ên et son apprentissage se sont affaiblies ces derniers temps. Car sont trop peu ceux qui le mémorisent. De ce fait, il appartient à toute personne s'étant placée pour orienter les musulmans dans leur religion de les motiver à prendre soin de la mémorisation du Livre de leur Seigneur. Les écrivains, eux aussi leur incombe d'aborder ce sujet pluriel. L'un pourrait le traiter du point de vue de la vertu du Qour'ên ; et l'autre traiterait le côté de la sélection des enseignants et des caractéristiques requises chez eux, et un autre encore aborderait la méthode de l'enseignement du Qour'ên, et un quatrième auteur s'intéressera à l'amélioration de la situation des enseignants et de la disponibilité des salaires. Chacun de ces thèmes doit être traité de façon plurielle, afin que cela effectue un changement dans la société et que cela soit une opinion générale en soi à ce sujet.

Et il nous suffit à ce propos le chapitre des paroles rapportées et des hadiths que nous avons précédemment cités. Le hadith susmentionné est explicite concernant le mérite de celui qui aura rassemblé entre l'apprentissage du Qour'ên et son enseignement à autrui, qu'il est meilleur que les autres. Mais en vérité cette vertu lui sera confirmée du fait que ce qui est désigné par

« l'apprenant du Qour'ên », est celui qui l'aura mémorisé, compris et pratiqué. Quant à ce qui est voulu par « l'enseignant du Qour'ên », c'est celui qui l'inculque à quelqu'un d'autre, le lui explique et l'oriente à le mettre en pratique.

Si toutefois ce genre [d'apprenant et d'enseignant] loué dans ce hadith, qui est meilleur qu'autrui d'après l'attestation du Véridique que l'on croit (le Prophète), est absent des nôtres, ou qui est du moins quasiment absent, dans ce cas, ce qui nous est obligatoire, c'est de nous efforcer à le former (c'est-à-dire, ce genre d'apprenant-enseignant). C'est pourquoi nous avons invité les écrivains à s'intéresser à ce sujet.

El Hêfidh Ibn Hadjar a dit en vue de démontrer la caractéristique de bien contenu dans l'enseignant et l'apprenant du Qour'ên : « Il n'y a pas de doute que celui qui réunit entre l'apprentissage du Qour'ên et son enseignement se complète par soi-même et complète autrui, il rassemble entre le profit qui se limite à soi et celui qui englobe les autres, c'est pour cela qu'il est meilleur, et il fait en plus partie de ceux qu'Allâh a désignés par Sa Parole : **« Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allâh, fait bonne œuvre et dit : “Je suis du nombre des musulmans” »** Foussilat (Les Versets Détaillés), V. 33. L'appel à Allâh s'accomplit par différents moyens dont l'apprentissage du Qour'ên, qui est le meilleur que tous les autres ».

Ceci est le dire d'Ibn Hadjar. Ensuite il a stipulé que le hadith précédent ne désigne pas celui qui est un pur lecteur ou réciteur, ne comprenant rien de ce qu'il lit ou récite aux autres.

L'éloge faite à celui qui pratique le Qour'ên

D'après Aboû Moûçê El Ach'arî -qu'Allâh l'agrée-, d'après le Prophète -prière et salut d'Allâh sur lui- : **« Le croyant qui lit le Qour'ên et le pratique est tel un cédrat : il a une bonne odeur et un bon goût. Et le croyant qui ne lit pas le Qour'ên mais le pratique est tel une datte : elle a un bon goût, mais elle n'a pas d'odeur. Et l'hypocrite qui lit le Qour'ên est tel un myrte : il sent bon, mais il a un goût amer. Et l'hypocrite qui ne lit pas le Qour'ên est telle une coloquinte : elle n'a pas d'odeur est son goût est amer. »** Rapporté par El Boukhârî et Mouslim et autres.

Commentaire : le Prophète -prière et salut d'Allâh sur lui- a considéré le bon goût comme relié à la pratique. Il a également considéré la bonne odeur comme un attribut de la récitation. De ce fait, ce qui profite à l'homme est bien évidemment son œuvre. Quant à la récitation à elle seule [sans la pratique], elle n'est pas profitable. Car, l'hypocrite, lui aussi lit le Qour'ên, mais il sera quand même au plus bas niveau de l'enfer. Ce hadith indique aussi que la pratique du Qour'ên est répartie en deux niveaux, dont le plus haut est de

réunir entre la récitation et la pratique. Et il a aussi mentionné que l'opposition aux injonctions et interdictions du Qour'ên recouvre deux niveaux inférieurs, dont le plus bas est de réunir entre le fait de se détourner de le mémoriser et le fait de délaisser ce à quoi il appelle.

Pratiquer le Qour'ên consiste à comprendre ses sens. C'est ainsi qu'étaient ceux auxquels s'est adressé le hadith précédent (les compagnons), du fait que le Qour'ên est descendu dans leur langue. Et c'est pourquoi il n'a pas dit, dans ce hadith : **« Le croyant qui lit le Qour'ên, le comprend et le pratique »**. Car, citer la compréhension à ces gens auxquels il s'adresse serait du remplissage dont la rhétorique prophétique s'en abstient foncièrement.

O lecteurs croyants ! Recherchez les sens de ce que vous lisez [dans le Qour'ên], et appliquez ce que vous avez compris, afin que vous soyez un cédrat.

O croyants illettrés ! Interrogez les gens du rappel et de la science qui ont le savoir du Livre de votre Seigneur, et recourez à la pratique de ce à quoi Il vous a appelé, afin que vous soyez telle une datte.

Par ailleurs, la comparaison faite entre le lecteur du Qour'ên pratiquant et le lecteur hypocrite montre que celui qui s'oppose à ce qu'il lit est appelé hypocrite. Et sans aucun doute, les hypocrites seront au plus bas niveau du Feu. Ils sont le plus vil type de mécréants. Néanmoins, nous trouvons parmi les gens ceux dont on ne diverge pas au sujet de leur foi, mais qui s'opposent tout de même à ce qu'ils lisent. Les savants ont dit que ce genre de croyants, leur hypocrisie s'appelle « l'hypocrisie pratique » ; ce n'est pas de l'hypocrisie relevant de la mécréance. On les appelle des hypocrites au sens figuré parce qu'ils ont un des caractères des hypocrites, qui est l'opposition aux injonctions (du Qour'ên). Ainsi, le lecteur, quand il ne pratique pas ce qu'il lit dans Qour'ên, il est soit un hypocrite au sens propre soit un hypocrite au sens figuré. Qu'Allâh nous préserve ainsi que vous de l'hypocrisie propre et figurée, et qu'Il fasse que nous soyons de ceux qui récitent Son Livre, sachant ses sens, et pratiquant ce qu'ils ont compris.

Réprouver celui qui se vante par le Qour'ên et tire subsistance par son biais :

D'après Aboû Sa'îd El Khoudrî -qu'Allâh l'agrée-, d'après le Prophète -prière et salut d'Allâh sur lui- : **« Etudiez le Qour'ên et invoquez Allâh par son biais, avant que des gens l'étudient en recherchant par son moyen [les jouissances] du bas monde. Car, le Qour'ên est étudié par trois types de personne : un homme qui se vante par son biais, un homme qui se nourrit par lui et un homme qui le lit pour la cause d'Allâh. »** As-Silsila As-Sahîha : 258. Hadith rapporté par Aboû 'Oubeyd

dans *Fadâ'il El Qour'ên*, et authentifié par El Hêkim et l'a mentionné dans Feth El Bêrî : 9/82.

Commentaire : ce hadith rapporté par Aboû Sa'îd est aussi rapporté par d'autres termes par l'imam Ahmed ; il y est cité à sa fin : « **Et le Qour'ên se lit par trois types de personnes : un croyant, un hypocrite et un dépravé.** » Le rapporteur qui l'a transmis d'Aboû Sa'îd a défini le terme *fêdjir* (dépravé) par celui qui se nourrit moyennant le Qour'ên. Ainsi, son dire dans la version d'Aboû 'Oubeyd : « **un homme qui se nourrit par lui (le Qour'ên)** » a le sens de *fêdjir* (dépravé) dans la version de l'imam Ahmed. Ce qui donnera alors le sens de *mounêfiq* (hypocrite) cité dans l'autre version, au dire du Prophète, dans la version d'Aboû 'Oubeyd : « **un homme qui se vante par son biais** ».

Ce hadith indique la réprobation de celui qui se vante par sa récitation du Qour'ên. Et, à notre époque, les réciteurs tendent fréquemment à la vantardise avec leurs voix et la vanterie par leur mémorisation du Qour'ên. Notamment quand ils le récitent en groupe et à l'unisson. Donc, que celui qui ressent cela en lui-même fasse attention, et qu'il sache que le Livre d'Allâh est une guidée (*hidêya*) pour laquelle les cœurs s'humilient, et les organes s'y livrent.

Le hadith a également indiqué la réprobation contre celui qui se nourrit par le Qour'ên. En effet, beaucoup de réciteurs, à notre époque, ne projettent par leur mémorisation du Qour'ên que de le prendre pour moyen afin de le réciter sur les morts moyennant argent. Et de la sorte, il ya aussi d'autres objectifs purement mondains.

Toutefois, cette réprobation ne concerne pas celui qui perçoit un salaire pour l'enseignement du Qour'ên quand il le prend en contre partie de sa fatigue, et d'y avoir mis du temps, sans pour autant prendre cet enseignement pour une activité purement matérielle. Un tel enseignant, s'il désire d'être épargné de cette réprobation, il doit plutôt être lui-même pratiquant du Livre d'Allâh, et de tendre par son enseignement à appeler les gens à le pratiquer.

La finalité de lire le Qour'ên :

D'après Ibn Mes'ôud -qu'Allâh l'agrée-, il avait l'habitude de dire : « **Le Qour'ên est descendu à eux afin de le pratiquer, cependant, c'est son étude qu'ils ont pris pour pratique. Un des leurs récite certes le Qour'ên de son début (*fêtiha*) à sa fin, sans faire chuter une seule lettre, pourtant il a fait chuté sa pratique.** » Mentionné par Ath-Tha'êlibî dans son *Exégèse* : 1/9.

Commentaire :

Ibn Mes'oud a réprouvé celui qui fait de la récitation du Qur'ân une pratique. Comment serait-alors le cas de celui qui fonctionne dans sa récitation moyennant salaire et vend son œuvre ?

Au fait, les *Fouqahê'* (spécialistes de la charia) ont divergé au sujet de l'attribution de la récompense (divine) pour celui qui lit le Qur'ân sans le comprendre ni le méditer. Ceci quand le lecteur vise la Face d'Allâh -Très-Haut soit-Il- par sa récitation. Car, la sincérité est une condition légale pour l'acquisition de la récompense dans l'au-delà. Ainsi, celui qui récite le Qur'ân sans le comprendre et moyennant salaire, est-il sincère envers Allâh dans sa récitation pour qu'on diverge au sujet de sa récompense pour sa récitation ? Enfin, nous avons entamé une recherche au sujet des *fadêwî*³; mais une personne sagace lui suffira ce dont nous nous sommes contentés de citer.

.....

¹Extrait du livre de l'imam *Madjêlis Ath-Tedhkîr Min Hadîth El Bachîr An-Nadhîr* (Les assises du rappel tiré du hadîth de l'énonciateur des bonnes annonces et des avertissements), pp. 206-209.

²Une biographie de l'imam ibn Badîs est disponible sur : <http://kabyliesounna.com/?p=554> et avec une pièce jointe en pdf sur <http://www.tasfiatarbia.org/vb/showthread.php?t=20285> NDT.

³*El Fadêwî* est un nom féminin, pluriel de *fidya* en arabe littéraire, et de *fedwa* en algérien ; il signifie la récitation du Qur'ân pour un mort moyennant argent. C'est une pratique hérétique (*bid'a*) largement répandue dans les pays musulmans, notamment en Algérie. Elle est contraire à l'usage du Prophète -prière et salut d'Allâh sur lui-, de ses compagnons et des pieux prédécesseurs concernant la récitation et la mise en œuvre du Qur'ân. Lire à ce sujet *Ahkêm el Djanê'iz wa Bida'ouha* (Les jugements relatifs aux funérailles et leurs hérésies), de l'imam El Albêni, et *Fatêwa El Djanê'iz* (Fatwas relatives aux funérailles), de l'érudit algérien Ahmed Hammâni, qu'Allâh leur fasse miséricorde-. NDT.